

Image not found or type unknown



## Division d(un bien entre mère et deux enfants

Par **patagora**, le **22/08/2011** à **11:43**

J'ai perdu mon ami le père de mes enfants en 1997, et tous les 3 sommes donc propriétaires depuis la succession avec un usufruit pour moi. Mon terrain étant grand je désirerai laisser une partie du terrain à mon fils pour qu'il puisse construire sa maison dessus. Comment partager équitablement en lésant personne, ma fille est déjà partie et propriétaire elle même. De même, je ne voudrais pas perdre trop sur la valeur de ma maison avec piscine bien placée. je vous remercie de me donner quelques éclaircissements et conseils avant de prendre ma décision.

patricia